



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

**Procès-verbal provisoire de la séance du Conseil des professeurs élargie
du 16.01.06, 16.15-17.45**

Présents : Jean-Michel Bonvin (JMB), Sandro Cattacin (SC), André Ducret (AD), Jean Kellerhals (JK), Franz Schultheis (FS), Uli Windisch (UW)

Assiste : –

Excusés : Pierre Moessinger, Pierre Weiss

Points	Thème et décision	En charge	Délai
Informations			
	a) SC informe de la rencontre prévue avec l'administratrice de la faculté, jeudi 19.1. Point à discuter : - budget: attentes de la part de SES - remplacement: Salin - fournitures (qui paye quoi) - projet fnrs et subside - tâches spécifiques, planification - département doit-il payer les frais de transports pour les auditions ?		
Décisions	SC informe au prochaine corprof de la rencontre avec l'administratrice	SC	080206

	1. Programme mastère: finition et intégration du certificat de politique sociale JMB informe de l'organisation du nouveau certificat (doc en annexe 1). JK souligne le risque d'une répétition annuelle. Peut-être il faudrait évaluer le rythme de biannuel à la place de celui annuel. Proposition d'amélioration : mieux présenter la finalité et la structure. Ouvrir aussi aux autres ateliers. Ajouter questions sociales. SC demande la permission d'envoyer le document à tout le département pour discussion.	Décisions	Amélioration du document, finition du mastère Ouvrir les ateliers intéressant le thème « politique sociale », ajouter questions sociales, étudier la bi-annualité. Accord sur l'envoi. Dans l'envoi : enlever les noms du groupe de rédaction. Le document est approuvé.	JMB (certificat) SC/JK (reste du document)	asap
	2. Planification: deux postes de professeur en concours; stratégie d'information	Décision	Les membres du corprof s'engagent à distribuer l'information de l'ouverture du concours largement	tous	010206
	3. Colloque Jean Kellerhals: information, contribution du département Le département s'engage formellement dans la réalisation de ce colloque par une contribution (Annexe II : outline du colloque ; la liste des invités peut être obtenu auprès de Claudine Burton-Jeangros) et par l'engagement particulier de divers membres du staff (Burton-Jeangros, Gauthier, Cattacin). Il invite à la recherche de fonds supplémentaire (5000.-) auprès du Rectorat (en rappelant la position d'ancien vice recteur JK) et à la faculté (3000.-).	Décision	Le département soutient à la hauteur de 3000.- cette initiative.	SC suit le dossier	010606

4.	Planification des séances annuelles: corprof, staff		
Décision	SC propose une agenda par mail qui considère les horaires de mercredi de 18 à 19.30 et de lundi de 16 à 17.30 comme prioritaire	SC	
5.	Visibilisation des recherches et thèses du département		
Décision	A reprendre	—	
6.	Divers		
	a) PV des séances		
	Discussion d'inclusion du secrétariat dans les séance pour prendre le pv.		
Décision	Le corprof décide pour des motifs pratiques et de flexibilité de maintenir la gestion du pv au sein du corprof et de faire circuler d'ores en avant cette tâche.	Corprof	010206
	b) Apéro de début d'année : informations sur les buts de l'initiative : annoncer le changement de direction dans un contexte informel.		
	c) Intégration de Mme Bourrier		
Décision	Mme Bourrier est d'ores en avant informé des dates de réunion et aura accès au pv. Elle est à inclure dans l'invitation et peut « assister » au séance.	SC	asap
	d) Visite de collègues de l'Université de Nitra (Slovaquie): FS et JK informe des résultats de cette visite.		
Décision	Le département s'engage dans une collaboration formelle avec l'Université de Nitra. Forme et contenu à définir. FS suit le dossier.	FS	suivi

	e) Droit de vote au sein du corprof JK thématise le droit de vote au sein corprof et sa composition. Dans la discussion se profile un accord sur l'élargissement et sur l'utilisation d'invitation ponctuelle. Il est aussi concordé que la participation des chargés des cours ne s'imposent pas. L'intérêt et la fréquence de participation est modeste et semble être plus une charge nécessaire pour les cc qu'une charge souhaitée.		
Décisions	SC informe Pierre Weiss et Pierre Moessinger (les deux cc invités régulièrement) de la décision de les décharger de la participation au corprof. SC prépare un document bref sur le fonctionnement du corprof (draft en Annexe III)	SC	asap
	f) Mme Morin demande d'être accepté en thèse au Département de sociologie	SC	080206
Décision	La demande est accepté. FS informe Mme Morin	FS	Asap
	g) L'Université du 3 ^{ème} âge aimeraient confier un mandat sur la perspective de développement de cette structure au département.		
Décision	Le mandat est à négocier et s'il aboutit à intégrer dans le LRS	SC	asap
	h) UW thématise une recherche sur les Rome. Le temps de discussion étant limité, le thème sera repris dans la prochaine réunion.		

SC/170106
approuvé : date

Annexe 1 : projet de maîtrise



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

2

**Projet de Maîtrise universitaire
disciplinaire en sociologie**

Proposition du 22.1.2006 - 2:22

Université de Genève
Département de sociologie
UNI MAIL, 40 bd du Pont d'Arve
CH - 1211 Genève 4

www.unige.ch/ses/socio

Projet de Maîtrise universitaire
disciplinaire en sociologie

Table des matières

Introduction	4
Crédits	5
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours de base	6
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – Atelier	8
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours d'approfondissement et stage	9
Stage	10
Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – certificat de « Politiques sociales »	11
Programme et crédits	13
Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire	15
Transitions	15
Mobilité – crédits de rattrapage	16
Annexe 1 : Règlement	18
Annexe 2 : plan provisoire des enseignements	18

Introduction

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie a pour but de former les étudiants à l'analyse des sociétés contemporaines, à la compréhension de leurs structures et évolutions, à l'identification des problèmes qu'elles rencontrent ou suscitent ainsi qu'aux grandes lignes des politiques et actions sociales associées à ces questions.

Cette formation débouche ainsi tant sur la spécialisation à la recherche dans un domaine particulier de la sociologie que sur la pratique dans les domaines de la planification économique et sociale, de la gestion des problèmes sociaux, de la communication médiatique ou encore de l'analyse et de la gestion organisationnelle.

Les compétences plus spécifiquement visées sont l'aptitude au maniement critique des concepts et idées, la capacité à construire un problème et y associer des solutions, l'aptitude à formuler les termes d'une recherche et à la concrétiser dans une méthodologie adaptée, la capacité à rédiger un rapport général et à le présenter verbalement, et enfin la capacité à dialoguer ou coopérer avec des spécialistes d'autres disciplines des sciences sociales.

Une partie notable de la stratégie pédagogique suivie dans le programme de Maîtrise universitaire disciplinaire consiste en l'initiation à la recherche par le biais d'« Ateliers » où se mêlent, à propos d'une thématique donnée, l'élaboration conceptuelle, la coopération dans l'utilisation de méthodes d'investigation ainsi que le travail personnel. Cette stratégie active est complétée par le recours plus traditionnel aux cours et séminaires caractéristiques des formations universitaires. A la différence du baccalauréat, la Maîtrise universitaire disciplinaire prévoit un suivi personnel des étudiant(e)s et une approche pédagogique basée sur le « learning by doing ».

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie se veut une formation approfondie couvrant les champs les plus importants de l'analyse sociologique, tant au niveau des approches théoriques que des méthodes de recherche et des stratégies d'intervention sociale. C'est pourquoi il implique l'étude de questions d'ordre micro-, meso- et macrosocial d'une part (autrement dit individu et société, groupements et organisations, structures globales) et d'autre part s'attache à l'étude des formes culturelles aussi bien qu'à celle du changement social.

Crédits

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie requiert l'obtention de 90 crédits. Ce choix du nombre de crédits est conforme à celui de la majorité des autres universités romandes et, de manière générale, à celui des études en sociologie dans d'autres pays.

Ces 90 crédits s'obtiennent par le suivi des cours de base, de l'atelier, des cours de spécialisation ainsi que par la réalisation d'un mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 24 crédits pour les cours de base ;
- 24 crédits pour les cours d'approfondissement ou en alternative pour un stage.
- 18 crédits pour la participation et prestations liées au suivi d'un atelier ;
- 24 crédits pour le mémoire.

Les crédits sont calculés sur la base d'une correspondance de 1 crédit pour 30 heures d'implication en étude de l'étudiant(e). Le Tableau 1 résume les activités correspondant aux crédits dans les diverses unités pédagogiques.

Tableau 1 : Unités pédagogiques, activités, crédits

Unités pédagogiques	Activités	Crédits	Total des crédits
Cours de base	Suivi de huit cours et séminaire avec examens (quatre cours, quatre séminaires)	3 crédits par cours/séminaire par semestre après examens	24
Atelier	Suivi d'un Atelier de recherche sur deux semestres (3+3 crédits), travail individuel de lecture pour le suivi de l'Atelier (2 crédits), travail individuel de recherche sur un aspect du thème de l'atelier (4 crédits), terrain et analyse (4 crédits), rédaction d'un texte de 20	18 crédits sur deux semestres après vérification de la qualité du travail de recherche	18

	pages (30h pour 10 pages, 2 crédits)	
Cours d'approfondissement à choix	Suivi de huit cours et séminaires avec examens	3 crédits par cours/séminaire par semestre après examens
Mémoire	Travail individuel de 60 pages (180h: 30h pour 10 pages, 120'000 signes, 6 crédits), recherche sur le terrain et préparation des données (6 crédits), analyse des données (6 crédits), analyse bibliographique (180h, 6 crédits)	24 crédits après examen de Maîtrise réussi
Stage	<i>En alternative aux cours d'approfondissement</i>	<i>Acceptation d'un rapport de stage</i>

Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours de base

Les études de Maîtrise universitaire disciplinaire impliquent le suivi de huit cours et séminaires de base pour un total de 24 crédits, à choix sur les 39 crédits proposés par le département. Les cours proposés sont les suivants :

Deux cours de théorie : A « Théories sociologiques – controverses contemporaines » et B) « Théories sociologiques – courants modernes ». Le suivi de l'un des deux cours est obligatoire.

- Six cours de méthode: A) en méthodes quantitatives, il s'agit A1) « Méthodes d'enquête quantitatives », A2) « Analyse de données catégorielles (statistiques avancées) »; B) en méthodes qualitatives, il s'agit de B1) « Méthodes d'enquête qualitatives », B2) « Analyse organisationnelle », B3) « Méthodes audiovisuelles », B4) « Méthodologie de l'intervention sociale ». Le suivi de deux cours est obligatoire, dont un choisi parmi les méthodes quantitatives et l'autre parmi les méthodes qualitatives. Le mode de validation est déterminé par les responsables du cours.

Quatre séminaires sont proposés qui sont en lien avec les cours, à savoir :

- Le séminaire « Théories sociologiques : comparaisons conceptuelles », lié aux cours A) « Théories sociologiques: controverses contemporaines » et B) « Théories sociologiques – courants modernes ».
- Le séminaire « Méthodes d'enquête quantitatives », lié au cours de « Méthodes d'enquête quantitatives »
- Le séminaire « Méthodes d'enquête qualitatives », lié au cours de « Méthodes d'enquête qualitatives »
- Le séminaire de « Méthodes audiovisuelles : applications », lié au cours sur les « Méthodes audiovisuelles ».

Le suivi d'un séminaire est seulement possible si le cours auquel il est lié est également suivi.

Enfin, les enseignements de base comprennent la participation obligatoire au Forum de recherche.

- Forum de recherche : Il s'agit d'un cours-séminaire où interviennent plusieurs invités ; il est destiné à sensibiliser les étudiants, à propos d'un thème donné, aux diverses manières dont ce thème est abordé dans différents laboratoires de recherche et/ou aux différentes stratégies d'intervention sociale qui lui sont associées. Ce cours est organisé, en rotation, par les professeurs du Département et met l'accent tant sur le contact avec la cité que sur la familiarisation avec une pluralité d'instituts de recherche, fondamentale ou appliquée. Son suivi est obligatoire. Le mode de validation de cet enseignement est défini par le responsable et implique un travail critique des étudiants sur les diverses théories et modes d'intervention évoqués par les invités.

Le Tableau 2 indique les cours proposés ainsi que les crédits attribués.

Tableau 2 : Cours de base

Enseignements	Heures par semestre	Crédits
1. <i>Cours de théorie</i> : Théories sociologiques – controverses contemporaines	2	3
2. <i>Cours de théorie</i> : Théories sociologiques – courants modernes	2	3
1. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes d'enquête quantitatives*	2	3
2. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes d'enquête qualitatives*	2	3
3. <i>Cours de méthode</i> : Analyse organisationnelle	2	3
4. <i>Cours de méthode</i> : Méthodes audio-visuelles	2	3
5. <i>Cours de méthode</i> : Analyse de données catégorielles (Statistiques avancées)	2	3
6. <i>Cours de méthode</i> : méthodologie de l'intervention sociale	2	3
1. <i>Séminaire de théorie</i> : comparaisons conceptuelles*	2	3
2. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes d'enquête quantitatives*	2	3
3. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes d'enquête qualitatives*	2	3
4. <i>Séminaire de méthode</i> : méthodes audio-visuelles	2	3
1. <i>Forum de recherche</i> *	2	3
Total obligatoire	16h	24
Total offert	26h	39

*Le suivi est obligatoire

Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – Atelier

Les études de Maîtrise universitaire disciplinaire comprennent un cours et séminaire de recherche sur deux semestres permettant l'approfondissement des compétences de recherche (Atelier). Le suivi de l'atelier est obligatoire et donne droit à 18 crédits. La validation est faite sur la base des conditions de suivi définies par chaque professeur/e responsable de l'Atelier, ainsi que par l'écriture d'un travail de séminaire d'environ une vingtaine de pages ayant la qualité et la forme d'un article scientifique. Chaque atelier est encadré par un responsable et son assistant(e). Trois

ateliers au minimum, dont un lié au certificat de politique sociale¹, sont proposés.

Idéalement, les ateliers visent la combinaison de méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives. L'atelier doit permettre l'utilisation explicite, au minimum, d'une approche méthodologique quantitative ou qualitative. Les thèmes des Ateliers sont déterminés six mois à l'avance. Dans le cas d'un fort déséquilibre quant à la participation aux Ateliers, la direction du département peut imposer une redistribution des étudiant(e)s dans les divers ateliers proposés. Un minimum de 4 heures d'enseignement et rencontre par semaine et semestre entre les étudiants et les enseignants est à prévoir.

Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – cours d'approfondissement et stage

L'orientation didactique choisie par la Maîtrise universitaire disciplinaire permet une grande ouverture thématique. Les cours d'approfondissement proposés (qui comprennent beaucoup d'options) cherchent à fournir des connaissances solides dans chacun des trois niveaux micro-, méso- et macrosociologiques, ainsi que dans l'analyse tant des dimensions structurelles que des aspects culturels de la dynamique sociale.

Chaque participant doit obtenir un minimum de 24 crédits (8 cours) de cours d'approfondissement, dont la moitié au minimum doit être obtenue au sein du département de sociologie. Il est par ailleurs possible de suivre dans ce cadre les cours figurant parmi les cours de base. Le Tableau 3 présente les cours à option inscrits dans la Maîtrise universitaire disciplinaire de sociologie.

Sur les huit enseignements à suivre, quatre au moins seront choisis dans les enseignements proposés par le département de sociologie. D'autres enseignements seront offerts par la Section des sciences sociales (6 crédits obligatoires au minimum). Il est par ailleurs fortement recommandé de suivre deux cours (6 crédits) dans les autres universités de l'Arc azur (Lausanne, Neuchâtel) et à l'université de Fribourg.

Le seul regroupement de cours proposé concerne le certificat de politique sociale (voir ci-après).

Stage

Le département de sociologie donne la possibilité de suivre un stage de recherche, en alternative aux cours d'approfondissement. Il est impératif que le stage éventuel soit suivi dans une institution de recherche et corresponde à des activités de recherche. Le stage donne droit à 24 crédits qui correspondent à 720 heures d'études. En ligne générale, le stage doit être suivi par un(e) professeur(e) du département et le participant doit produire un rapport de stage d'une trentaine de pages (60'000 signes). Pour obtenir les crédits:

- le rapport de stage doit être accepté par le ou la professeur(e) responsable ;
- le responsable du stage accompli par le ou la stagiaire doit fournir un bref rapport indiquant les tâches réalisées durant le stage.

En règle générale, les crédits sont acquis de la manière suivante :

- Rapport de stage : 3 crédits (90h)
- Stage : 21 crédits (690h correspondant à une période minimale de 3 à 4 mois à plein temps)

Pour des raisons d'organisation pratiques (atelier de recherche sur une année), il est souhaitable que le stage ait lieu plutôt lors du dernier semestre d'études.

¹ Un atelier du certificat de politique sociale est donné par J.-P. Fragnière et accessible aux inscrits au certificat. Ce certificat est présenté dans un document à part.

Tableau 3 : Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie

Enseignements	Heures par semestre	Crédits
Au département de sociologie (minimum de 12 crédits obligatoires)*		
Sociologie A : Straties, class et genre	2	3
Sociologie B : Organisation	2	3
Sociologie C : Communication	2	3
Sociologie D : Institution et régulation sociale	2	3
Sociologie E : Mode de vie	2	3
Sociologie F : Culture et valeur	2	3
Cours dans d'autres Maîtrise universitaire disciplinaires (12 crédits, dont un minimum de 6 crédits dans des maîtrises en sciences sociales)	8	12
<i>Cours dans d'autres Maîtrises en sciences sociales de l'Université de Genève, en particulier en communication et média, démographie, études genres, géographie, histoire économique et science politique</i>		
<i>Cours dans d'autres Maîtrises à l'Université de Genève sous propositions de l'étudiant et sous acceptation d'un(e) professeur(e) ordinaire du département de sociologie</i>		
<i>Hors Université de Genève :</i>		
Cours à option dans des cours de Maîtrise dispensés en sociologie dans les universités de Lausanne, Neuchâtel ou Fribourg		
En alternative : autres cours de Maîtrise dans des universités suisses sous propositions de l'étudiant(e) et sous acceptation d'un(e) professeur(e) ordinaire du département de sociologie		
Sous-total obligatoire	8h	24

* Les cours de base qui n'ont pas été suivis peuvent être insérés dans ce cadre des cours d'approfondissement.

Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie – certificat de « Politiques sociales »

Fondé voici plus de 30 ans (1974), le Certificat de perfectionnement en politique sociale exprime depuis l'origine une double ambition :

- réunir divers spécialistes de la politique sociale et des problèmes sociaux dans le projet d'une formation universitaire postgrade, intégrée et pluridisciplinaire, destinée aux professionnel-le-s du domaine ;

– amener les chercheur-e-s des multiples domaines des sciences sociales à dégager les implications de leurs travaux pour la politique sociale, en d'autres termes à mettre le savoir scientifique au service de la cité, de son projet collectif et de la vie quotidienne de chacun-e et de tou-te-s.

Afin de remplir au mieux ces objectifs, le Certificat de « Politiques sociales » sera intégré dès la rentrée d'octobre 2006 dans le nouveau programme de Maîtrise du Département, les cours du Certificat seront regroupés sur une seule année (à raison de 8 heures d'enseignement tous les lundi) et ils seront rapatriés dans les locaux de l'Université de Genève.

Les enseignements prévus se regroupent autour de quatre piliers : a) les politiques sociales avec un accent sur les questions structurelles et organisationnelles des politiques sociales; b) les problèmes sociaux avec un accent sur la manière dont les questions sociales sont construites dans les institutions et organisations impliquées dans les politiques sociales ; c) les méthodologies d'intervention sociale; d) le suivi et l'encadrement des mémoires.

Les enseignements sont les suivants :

- Sous le volet « politiques sociales » : a) Approches organisationnelles des politiques sociales et de la santé (S. Cattacin), b) Modes de gouvernance des politiques sociales (J.-M. Bonvin), c) Sécurité sociale et droit du travail (dispensés successivement par P.-Y. Greber pour un total de 12 heures, G. Aubert pour 8 heures et R. Sigg pour 8 heures). Chacun de ces cours est obligatoire.
- Sous le volet « problèmes sociaux » : a) Relations intergénérationnelles (C. Hummel), b) Questions sociales (F. Schultheis), c) Sociologie du corps et de la santé (C. Burton-Jeangros), d) Sociologie du travail et de l'emploi (J.-M. Bonvin), e) Sociologie urbaine (S. Cattacin), f) Sociologie de la famille (NN). L'étudiant-e choisit l'un de six enseignements à option.²
- Sous le volet « méthodes d'intervention sociale » : a) Méthodologie de l'intervention sociale (J.-P. Fragnière), b) Politiques sociales et évaluation (P. Weiss). Ces deux cours sont obligatoires.

² Une partie de ces enseignements est donnée au niveau du baccalauréat. Ces enseignements seront progressivement substitués par des enseignements au niveau de la maîtrise.

- Sous le volet « suivi et encadrement » : a) Comment faire un mémoire et introduction à la recherche appliquée (J.-P. Fragnière), b) Suivi des mémoires (assistant avec professeurs). Ces deux séminaires sont obligatoires.

L'ensemble de ces cours est dispensé chaque année, ce qui implique que l'inscription au Certificat est ouverte chaque année (au lieu de chaque deux ans jusqu'ici). L'étudiant-e dispose cependant de deux ans pour finir son cursus (cours + rédaction du mémoire – cf. ci-dessous).

Pour les 27 jours de formation prévus (soit plus de 200 heures d'enseignement), les taxes d'inscription sont fixées à CHF 2'800.- par année et incluent la distribution d'une documentation évaluée à plus de CHF 300.- (réservée aux étudiant-e-s inscrits au certificat) et l'accès à un site Internet comprenant plus de 400 documents.

La direction du certificat est assurée par J.-M. Bonvin entouré d'un comité scientifique composé de S. Cattacin, J.-P. Fragnière, F. Schultheis et P. Weiss.

Programme et crédits

Le Certificat de politique sociale requiert l'obtention de 24 crédits, qui se structurent de la manière suivante :

- 15 crédits pour les cours ;
- 9 crédits pour la rédaction d'un mémoire.

Les crédits sont calculés sur la base d'une correspondance de 1 crédit pour 30 heures d'implication de l'étudiant-e. Le tableau 4 résume les activités correspondant aux crédits dispensés dans le cadre du Certificat de politique sociale.

Tableau 4 : Enseignements du certificat

Enseignements	Enseignants	Heures par semestre	Crédits
a) Politiques sociales (6 crédits - participation aux trois cours et examen pour l'un des cours):			
Approches organisationnelles des politiques sociales et de la santé	S. Cattacin (lundi – hiver ou été)	2	3
Modes de gouvernance des politiques sociales	J.-M. Bonvin (lundi – H ou E)	2	3
Sécurité sociale et droit du travail: droit social international, principes de la sécurité sociale, droit du travail	R. Sigg – 8 heures, P.-Y. Greber- 12 h, G. Aubert – 8 h (lundi – hiver)	2	0
b) Problèmes sociaux (3 crédits à option – participation à un cours et examen relatif):			
Relations intergénérationnelles	C. Hummel (lundi – hiver ou été)	2	3
Questions sociales (en bachelor)	F. Schultheis	2	3
Sociologie de la santé et du corps (en bachelor)	C. Burton-Jeangros	2	3
Sociologie du travail et de l'emploi (en bachelor)	J.-M. Bonvin	2	3
Sociologie de la famille (en bachelor)	NN	2	3
Sociologie urbaine (en bachelor)	S. Cattacin (lundi – H ou E)	2	3
c) Intervention sociale (6 crédits – participation aux deux cours et examens relatifs):			
Politiques sociales et évaluation	P. Weiss (lundi – H ou E)	2	3
Méthodologie de l'intervention sociale	J.-P. Fragnière (lundi – été)	2	3
d) Suivi et réalisation des mémoires (9 crédits – participation aux séminaires et rédaction du mémoire) :			
Séminaire d'encadrement du mémoire	Ass. NN (lundi – été)	2	0
Comment faire un mémoire et introduction à la recherche appliquée	J.-P. Fragnière (lundi-hiver)	2	0
Rédaction du mémoire (30 pages, soit 60-70'000 signes) et soutenance orale	Directeur et ass.	-	9
Total minimum pour l'obtention du Certificat			24

Les modalités d'évaluation des enseignements octroyant des crédits sont précisées par l'enseignant concerné.

Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire

Le mémoire de Maîtrise universitaire disciplinaire est, en général, thématiquement lié à un(e) professeur(e) du département. Le mémoire donne droit à 24 crédits. Il s'agit d'un travail conséquent combinant des connaissances théoriques et méthodologiques. L'ampleur à prévoir est d'environ 120'000 signes (espaces inclus), c'est-à-dire une soixantaine de pages environ. La défense est organisée selon le règlement facultaire. L'évaluation du mémoire fait l'objet d'un examen qui porte sur le travail écrit, ainsi que sur sa soutenance orale ; elle est sanctionnée par une seule note comprise entre zéro (nul) et 6 (très bien). Les crédits du mémoire sont acquis uniquement si la note attribuée est égale ou supérieure à 4. En cas d'échec, une nouvelle version du travail écrit peut être soutenue, sous réserve du délai d'obtention de la maîtrise universitaire. Un second échec est éliminatoire.

Transitions

Tous les étudiants licenciés (quatre années d'études) peuvent demander à bénéficier d'équivalences (pour un maximum de 30 crédits ECTS) au niveau de la Maîtrise universitaire disciplinaire.

Le Tableau 5 résume la logique de transition selon les différents cas de figure.

Tableau 5 : Transitions licence-Maîtrise universitaire disciplinaire

Entrée en étude	Obtention de la licence	Continuation
Oct. 2001 et avant	2005	DEA à 60 crédits selon l'ancien règlement de DEA
Oct. 2002 et avant	2006	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2003	2007	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2004	2008	30 crédits peuvent être amenés en Maîtrise qui se réduit à 60 crédits. Pas de DEA.*
Oct. 2005	Plus de possibilité de licence. Inscription régulière au baccalauréat	Inscription régulière en Maîtrise

* Un plan d'étude personnel « Maîtrise » est établi. Les 30 crédits ne peuvent pas être pris du mémoire de Maîtrise. En règle générale, nous proposons de suivre un Atelier (18 crédits), 2 cours ou séminaires obligatoires plus le Forum (9 crédits), 3 cours de spécialisation (9 crédits), ainsi que d'écrire le mémoire (24 crédits).

Mobilité – crédits de rattrapage

La Maîtrise universitaire disciplinaire en sociologie est ouvert aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenus un baccalauréat en sciences sociales et dans des disciplines proches de la sociologie. Les crédits de rattrapage sont définis avec le conseiller ou la conseillère aux études. En règle générale, il faut compter avec 30 crédits de rattrapage qui sont à choisir dans le programme des baccalauréats offerts dans la section Sciences Sociales, de la Faculté SES de l'Université de Genève et plus précisément dans les cours de base et dans les cours méthodologiques figurant dans le Tableau 6.

Tableau 6 : Rattrapage mobilité

no (bachelor) et titre	Type	Crédits
4100001CR Histoire des pensées sociales	Cours	6 crédits
4105001CR Introduction à la sociologie	Cours	6 crédits
4103007CR Statistique pour sciences sociales	Cours	6 crédits
4103007SE Séminaire de statistique pour sciences sociales	Séminaires	3 crédits
Ainsi que, à choix, un des deux cours avec séminaire		
4205010CR Analyse de contenu, de discours et de l'image	Cours	3 crédits
4205033CR Analyses comparatives et enquête sociologique	Cours	3 crédits
Ainsi qu'un enseignement à choix parmi les suivants		
4205022CR, Changement social	Cours	3 crédits
4205024CR, Cultures, représentations et valeurs	Cours	3 crédits
4205021CR Identité et socialisation	Cours	3 crédits
4205018CR Régulations sociales	Cours	3 crédits
4205023CR Stratification et mobilité sociale	Cours	3 crédits
4205020CR Structures sociales	Cours	3 crédits

Annexe 1 : Règlement**Annexe 2 : plan provisoire des enseignements**

	Heures par semaine et semestre	commentaire	Crédits
Semestre 1 : TC Géographie et Sciences sociales			
Géographie sociale et politique	4h	NN	6
Enjeux sociaux, enjeux spatiaux	4h	Responsable : Debarbieux	6
(cycle de cours-conférences)		Participation collective	
Histoire et Epistémologie de la géographie	4h	Lévy	6
Problématiques de recherche en géographie	4h	November	6
Modernité, mondialisation et territorialités.	4h	Crivelli	6
Total tronc commun	20h		30
Semestre 2 : Spécialisations ³			
Bloc 1 : Nature et usages de l'information géographique	6h	Hy Dao et CC	9
Bloc 2 : Aménagement 1 : Organisation de l'espace, acteurs et institutions	6h	Pellegrino et CC	9
Bloc 3 : Aménagement 2 : Imaginaires, Pratiques et cultures	6 h	NN, Debarbieux et Lévy	9
Options	8h		12
Total Spécialisations (pour un étudiant)	20h		30

³ L'étudiant doit prendre deux blocs de spécialisations au choix sur les trois

Semestre 3 : Mémoire			
Méthodes : La construction de l'objet de connaissance, enquêtes et test des hypothèses	4h	Pellegrino	6
Séminaire de mémoire de master mémoire			24
Total Mémoire	20h		30

Annexe 2 : Colloque à l'honneur de Jean Kellerhals

Thème : Interactions familiales et constructions de l'intimité

Colloque en hommage au Professeur Jean Kellerhals, probablement le 14-15 juin 2006 (Genève)

Le colloque sera centré sur les formes, les transformations, les tensions, les risques et succès des relations familiales et de parenté aujourd’hui. Il s’agira d’éclairer comment l’évolution de la culture et des structures sociales se répercute sur les interactions dans la famille et la parenté, et avec quels enjeux (impasses, risques, promesses, etc.).

Les processus de construction du monde familial pourront notamment être abordés autour des questions suivantes : quels sont les styles de formation du couple ? quelles sont les stratégies éducatives ? comment fonctionne la solidarité (en ménage et en parenté) ? comment s’exorcisent ou se gèrent les risques ? comment se gèrent les problèmes ou les crises ? comment mythes et rituels viennent-ils baliser le monde familial ? comment (et avec quelles ambiguïtés) se construisent les territoires de l’intime ? comment l’appel aux normativités extérieures (mariage officiel, normes religieuses, etc) apparaît-il accessoire ou indispensable pour la cohésion du groupe ? comment le couple et la famille s’inscrivent-ils dans un territoire, dans des patrimoines et objets qui leur servent de symboles et de soutiens identitaires ?

Les contributions présentées seront rassemblées dans un ouvrage collectif publié d’ici fin 2006.

Les propositions de contributions doivent être annoncées d’ici au 30 janvier 2006, sous forme d’un titre et d’un résumé (maximum 2’000 caractères avec espaces). Les contributions, sous forme d’un texte d’une dizaine de pages (maximum 30’000 caractères avec espaces), devront être remises d’ici au 1^{er} juin 2006.

Annexe 3 : Composition, décisions au sein du Conseil des professeurs du Département de sociologie

Le Conseil des professeurs du Département de sociologie est composé par

- Les professeurs ordinaires et adjoints (*Conseil des professeurs* du Département de sociologie). Il décide des affaires du département qui lui sont conférés par la loi universitaire)
- Les membres stables du corps enseignant (*Conseil des professeurs élargi* du Département de sociologie). Il décide des affaires courant et stratégique du département.

La décision sur la participation d'un membre du corps enseignant au Conseil des professeurs élargi est pris à l'unanimité par les professeurs ordinaires et adjoints.

La possibilité d'inviter ponctuellement ou stablement des autres membres du département au Conseil des professeurs élargi pour y assister sans droit de vote existe. Ces invitations sont faites sur la base d'une proposition d'un membre du Conseil des professeurs élargi. L'accord de la majorité du Conseil des professeurs élargi est nécessaire pour inviter un membre du département.

Composition actuelle du *Conseil des professeurs*

Sandro Cattacin, Jean Kellerhals, Franz Schultheis, Uli Windisch

Composition actuelle du *Conseil des professeurs élargi*

Jean-Michel Bonvin, Sandro Cattacin, André Ducret, Jean Kellerhals, Franz Schultheis, Uli Windisch

SC/170106